



Compte Rendu CFDT Équipement de la réunion du 26 septembre 2007 sur la réorganisation du ministère

La réunion était présidée par Philippe LEDENVIC, directeur-adjoint du Cabinet. Christian FREMONT a également brièvement participé à cette réunion.

Étaient, entre autres, présents au titre de l'administration : Dominique MORTELECQ conseiller social, Hélène JACQUOT-GUIMBAL (DGPA), Thierry KALFON (Conseiller Affaires Economiques, Budgétaires et Fiscales), Emmanuel REBEILLE (DGA Ecologie), Nathalie HOMOBOONO (Adjointe DGE), François MOREAU (Chargé de la sous-direction des ressources humaines Ecologie), Hervé JONATHAN (DIACT), Sandrine LEFEVRE GUILLAUD (Relations sociales DGPA)

Pour la CFDT étaient présents : Hubert LEBRETON, Paul MONNIER et Véronique THYS pour l'Équipement, Didier MOSIO pour l'Écologie, Patrick CROSNIER pour les DRIRE (Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) et Françoise ALOUIS pour la DIACT (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, ex-Datar)

En introduction, P.LEDENVIC confirme aux participants que le Ministre ne présentera pas le budget lors d'un CTPM. Il lui paraît souhaitable, compte-tenu du contexte de réforme, de venir nous parler à un stade où il lui sera possible de formaliser un discours. Il précise que cette réunion n'est pas conclusive et que l'été a été mis à profit pour réfléchir à une méthode.

Commentaires CFDT :

D'entrée, le ton est donné. Le « contexte de réforme » lié aux discussions tous azimuts en cours, au Grenelle de l'Environnement, à la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), aux séminaires avec les Directeurs (Centraux et Régionaux) ne permet pas à l'Administration d'avoir un discours clair sur la réorganisation. Tout au long de cette réunion, P.LEDENVIC va paraphraser en boucle cette notion. Nous avons à plusieurs reprises fait remarquer que notre niveau d'informations était différent, que nous souhaitions des documents de travail remis en amont des réunions et que nous réitérions notre demande d'un accord sur la méthode de travail. Rien à faire. Pas de réponse sur notre demande de méthode qui préciserait les sujets de discussions, les analyses et documentations mises à notre disposition, les conditions et modalités de fonctionnement des réunions (préparation, documents, etc...) hormis la programmation de 3 groupes de travail : Dialogue social (le 9 octobre), Missions du MEDAD (le 11 octobre), Développement des compétences (le 16 octobre).

C.FREMONT, lors de courtes apparitions, est passé nous rappeler qu'on était en train de construire un nouveau ministère. Contrairement à l'habitude, les changements ne vont pas avoir lieu par le bas de la hiérarchie. « On va directement s'attaquer à la tête ! et éviter de trop bouger le terrain ! ».

Cette expression s'inscrit pleinement dans le discours du Président de la République qui a annoncé, à l'IRA de Nantes dans son allocution sur la Fonction Publique, son intention de

supprimer une Direction d'Administration Centrale sur deux dans le cadre de ses objectifs du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

L'expression du directeur de cabinet sur l'organisation territoriale qui ne devrait pas trop bouger doit être comprise aussi comme « Nous n'avons pas encore tranché entre les différentes fusions possibles. »

Les Directions Centrales vont être réorganisées et ce, sur la base de missions avec des objectifs précis dont il nous livre quelques pistes : climat, prévention des risques, ressources de toutes natures, aménagement du territoire.

Deux données sont importantes : les stratégies et l'évaluation.

Un secrétaire général va être nommé, dans les prochains jours, à la tête du Ministère.

L'équipe de communication étudie 5 ou 6 logos qui nous seront fournis bientôt.

Et C.FREMONT termine sa brillante intervention en nous disant : « Si ce ministère a un logo et un secrétaire général, il sera bien parti... »

Au sujet de la lettre de mission du Ministre, elle sera faite à l'issue du Grenelle qui va véritablement structurer notre Ministère.

Il a été demandé à tous les directeurs d'administration centrale une contribution libre sur les missions du ministère. L'ensemble de ces éléments va constituer une démarche commune. Une synthèse sera élaborée avec une vision commune et convergente. Elle sera ensuite diffusée.

Le même scénario a été mis en place avec les directeurs régionaux des SD (DRE, DDE,...).

Sur la méthode proprement dite, nous apprenons que la réflexion doit être globale, cohérente et basée sur « le sens ».

Nous apprenons également que le Ministre prépare les conclusions du Grenelle et les suites à y donner.

Commentaires CFDT :

Cette notion de « sens » est récurrente tout au long de l'après midi. « Il faut construire un Ministère qui a un sens, avec une cohérence et un processus itératif ». Le processus est enclenché, des discussions internes au Cabinet ont lieu, les directeurs centraux sont consultés, les synthèses sont en cours et le dialogue social se passe bien ! On comprend dans les discours que tout est déjà réfléchi avant que les groupes de travail et les réunions sur la réorganisation n'aient vraiment eu lieu. Le dialogue social que le Cabinet souhaite « préserver » est, une fois de plus, biaisé, l'Administration persistant à confondre information (distillée au compte-gouttes) avec concertation.

En ce qui concerne le budget, il sera global. Une seule mission, un seul programme.

Le rapport Aribaud sur la fusion des DRIR/DIREN sera communiqué prochainement aux organisations syndicales. Il prévoit un mode de pilotage central (une direction centrale des réseaux des deux Ministères concernés avec insertion dans l'organigramme du MEDAD) et des directions régionales. Le nom choisi pourrait être DREC (Direction Régionale de l'Environnement et de la Compétitivité) ou DREI (Direction Régionale de l'Environnement et de l'Innovation). Encore que là aussi, la réorganisation pourrait aller plus loin avec les services de la DRE. Rien n'est exclu dans les expressions de nos interlocuteurs du jour.

Sur les fusions DDE/DDA, 8 départements ont fusionné. Il s'agit maintenant d'évaluer les facteurs clés de succès et les difficultés avant d'envisager des hypothèses sur la généralisation de ces fusions.

Ces fusions rencontrent « une certaine » adhésion des personnels mais des difficultés induites notamment par la décentralisation qui a provoqué des baisses d'effectifs sont apparues. Une généralisation est possible dans les plus courts délais si le niveau central apporte son aide aux services.

P.LEDENVIC rappelle une nouvelle fois que le projet de réforme du Ministère nécessite une cohérence globale. Il est nécessaire « d'internaliser » des politiques interministérielles , de les organiser et d'analyser comment porter les missions correspondantes.

Le MEDAD doit s'organiser de « façon forte pour être capable de montrer aux autres Ministères comment faire bien ». « Le MEDAD doit être un exemple pour que l'Etat soit exemplaire »...

Tous les partenaires de réflexion sont convaincus de la nécessité d'augmenter l'évaluation et elle doit s'appuyer sur les entités qui lui sont nécessaires. Il est important d'intégrer le développement durable dans les politiques publiques tout en préservant la spécificité de l'évaluation environnementale.

Il est primordial de transversaliser les fonctions transversales pour, encore une fois, maintenir la cohérence globale de notre nouveau Ministère.

Un séminaire avec les Directeurs Régionaux a eu lieu. La cible est une Direction Régionale unique.

En ce qui concerne les groupes de travail, l'Administration fait une proposition sur le nombre de participants aux réunions :

4 pour la CGT, 3 FO, 3 CFDT, 2 UNSA, 1 FDSU, 2 FSU, 1 Solidaires.

Commentaires CFDT :

Si le compte-rendu des propos tenus par l'Administration lors de cette réunion peut apparaître comme obscur et peu clair, c'est parce que la langue de bois est difficile à résumer et que nous avons quelques difficultés à la maîtriser avec le même brio que P.LEDENVIC. Nous avons eu, à maintes reprises, l'impression que les bribes d'informations données par l'Administration n'étaient que destinées à nous donner l'illusion d'une concertation. Noyées dans une rhétorique pseudo-philosophique sur le sens du MEDAD, elles ne sont, à ce stade, qu'un simulacre du dialogue social que nous revendiquons. Pour nous, les partenaires sociaux doivent véritablement être considérés comme des composantes essentielles de ce dialogue.

Prochaines réunions :

le 9 octobre sur le dialogue social

le 11 octobre sur les missions du MEDAD

le 16 octobre sur le développement des compétences